

2020



15

Éducation et science

Neuchâtel 2020

Examens finals

Édition 2020



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Degré secondaire II, formation professionnelle supérieure: lernstat@bfs.admin.ch Hautes écoles: sius@bfs.admin.ch
Rédaction:	Laurent Inversin, OFS; Juan Segura, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1634-2000

Table des matières

Introduction	4
Degré secondaire II: Généralités	5
Degré secondaire II: Formation professionnelle initiale	7
Degré secondaire II: Formations générales	10
Degré secondaire II: Maturité gymnasiale	11
Degré secondaire II: Maturité professionnelle	12
Degré secondaire II: Certificat de culture générale et maturité spécialisée	14
Degré tertiaire: Généralités	15
Degré tertiaire: Formation professionnelle supérieure	16
Degré tertiaire: Écoles supérieures	17
Degré tertiaire: Brevets et diplômes fédéraux	18
Degré tertiaire: Hautes écoles	20
Degré tertiaire: Hautes écoles universitaires	22
Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées	23
Degré tertiaire: Hautes écoles pédagogiques	24
Sources	25
Abréviations	26

Introduction

La présente publication donne une vue d'ensemble du nombre de diplômes obtenus par les personnes en formation en Suisse. Elle informe ainsi sur le potentiel socio-économique du pays, les nouveaux diplômés constituant le vivier de l'économie et des administrations publiques. Les résultats sont présentés selon les différents degrés de formation du système éducatif à savoir le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formations générales) et le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles). Ils se réfèrent aux données les plus récentes, soit celles des diplômes obtenus lors de l'année 2019. À noter que l'objet observé est le diplôme décerné et non pas la personne diplômée qui, elle, peut obtenir successivement, voir même simultanément dans certains cas¹, plusieurs titres.

En 2019, la plus grande pourvoyeuse de diplômes en Suisse est la formation professionnelle initiale (68 011 unités). Viennent ensuite les hautes écoles (61 101), les formations générales (42 642) et la formation professionnelle supérieure (29 176).

Vue d'ensemble des diplômes, de 2005 à 2019

T1

	2005	2010	2015	2019
Degré secondaire II				
Formation professionnelle initiale	59 774	68 154	69 664	68 011
Formations générales	30 266	36 364	40 351	42 642
Degré tertiaire				
Diplômes des écoles supérieures ES ¹	4 163	8 211	9 841	11 217
Diplômes et brevets fédéraux	14 807	16 304	17 542	17 593
Diplômes des autres formations professionnelles supérieures ¹	10 023	3 691	484	366
Bachelor Hautes écoles ²	11 499	24 125	31 237	33 326
Master Hautes écoles ³	10 477	13 368	17 766	19 273
Doctorats Hautes écoles universitaires	3 100	3 593	3 853	4 307
Formations continues, spécialisées et approfondies Hautes écoles	4 145	4 492	4 246	4 195

1 Diplômes postgrades compris

2 Diplôme HES/HEP compris

3 Licence/diplôme HEU compris

Sources: OFS – SBA, SBG-SFPI, SHIS-studex

© OFS 2020

¹ Par exemple: certificat fédéral de capacité et maturité professionnelle

Degré secondaire II: Généralités

Le degré secondaire II suit directement l'école obligatoire. L'obtention d'un diplôme à ce niveau offre aussi bien la possibilité d'entrer sur le marché du travail que de poursuivre une formation en vue d'acquérir d'autres qualifications. En 2019, 110 653 diplômes du degré secondaire II ont été délivrés.

Ce degré se divise en deux domaines. La formation professionnelle initiale, avec 68 011 diplômes décernés, est le plus important. Le second domaine correspond aux filières de la formation générale qui délivrent principalement des certificats de maturité (36 474 en 2019).

Diplômes du degré secondaire II, de 2005 à 2019 T2

Degré secondaire II	2005	2010	2015	2019
Formation professionnelle initiale	59 774	68 154	69 668	68 011
Certificats fédéraux de capacité CFC	52 183	59 367	63 384	61 252
Attestations fédérales professionnelles AFP	94	3 690	5 917	6 707
Autres certificats de capacité	2 145	1 026	95	52
Certificats des écoles supérieures de commerce	2 826	2 897	2	–
Attestations de formation élémentaire	2 526	1 174	270	–
Formations générales	30 266	36 364	40 351	42 642
Maturités gymnasiales	16 411	18 759	18 566	18 873
Maturités professionnelles	10 719	12 249	14 023	14 524
Maturités spécialisées	–	1 357	2 525	3 077
Certificats de la Passerelle maturité professionnelle/spécialisée – HEU	148	487	773	1 259
Baccalauréats internationaux	–	–	619	675
Certificats des écoles de culture générale	2 617	3 357	3 845	4 234
Autres formations générales	371	155	–	–

Sources: OFS – SBA, SBG-SFPI

© OFS 2020

Le nombre de diplômes du secondaire II a augmenté de plus de 22% depuis 2005. Les titres de la formation professionnelle initiale ont progressé de 14%, soit bien moins que ceux des formations générales (+41%). Ceci s'explique avant tout par la croissance importante des maturités professionnelles (+35%)¹ pendant cette période et par l'introduction, dès 2006, des maturités spécialisées. À noter encore qu'à partir de cette même année, les attestations de formation élémentaire ont peu à peu disparu au profit des attestations fédérales professionnelles (AFP). Les certificats des écoles supérieures de commerce ont, quant à eux, été progressivement remplacés dès 2012 par des certificats fédéraux de capacité (CFC) d'employés de commerce E.

¹ La maturité professionnelle correspond à une double qualification du fait que ses titulaires doivent déjà avoir un CFC en poche.

Degré secondaire II: Formation professionnelle initiale

En Suisse, deux jeunes sur trois suivent l'une des près de 250 formations professionnelles initiales au terme de leur scolarité obligatoire. Ces formations sont, dans le 90% des cas, organisées selon le système dual qui prévoit une combinaison d'enseignement en entreprise (pratique) et en école professionnelle (théorie). Le 10% restant s'effectue dans une école à plein temps. La plupart des formations sont réglementées au plan fédéral par la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Celles qui ne le sont pas sont en train de disparaître.

Les certificats fédéraux de capacité (CFC), obtenus après 3 à 4 ans de formation, constituent le 90% des titres délivrés dans la formation professionnelle initiale en 2019. Avec 61 252 unités, ils diminuent de 2% par rapport à l'année précédente. Viennent ensuite les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP), obtenues après 2 ans de formation (6707 unités, en progression de 4% par rapport à 2018). Les formations professionnelles initiales non réglementées par la LFPr ont, depuis plus d'une décennie, perdu en importance et seuls 52 certificats ont été délivrés dans ce domaine en 2019. Cette évolution s'explique par l'extension du champ d'application de la LFPr aux domaines de l'agriculture et de la santé.

Diplômes de la formation professionnelle initiale selon le type de formation, le sexe et l'origine, en 2019

T3

	Total	% Femmes	% Étrangers
Formation professionnelle initiale	68 011	44,5%	17,9%
Réglémenté par la LFPr			
Certificats fédéraux de capacité CFC	61 252	44,9%	15,2%
Attestations fédérales professionnelles AFP	6 707	41,4%	42,5%
Non réglémenté par la LFPr			
Autres certificats de capacité	52	73,1%	*

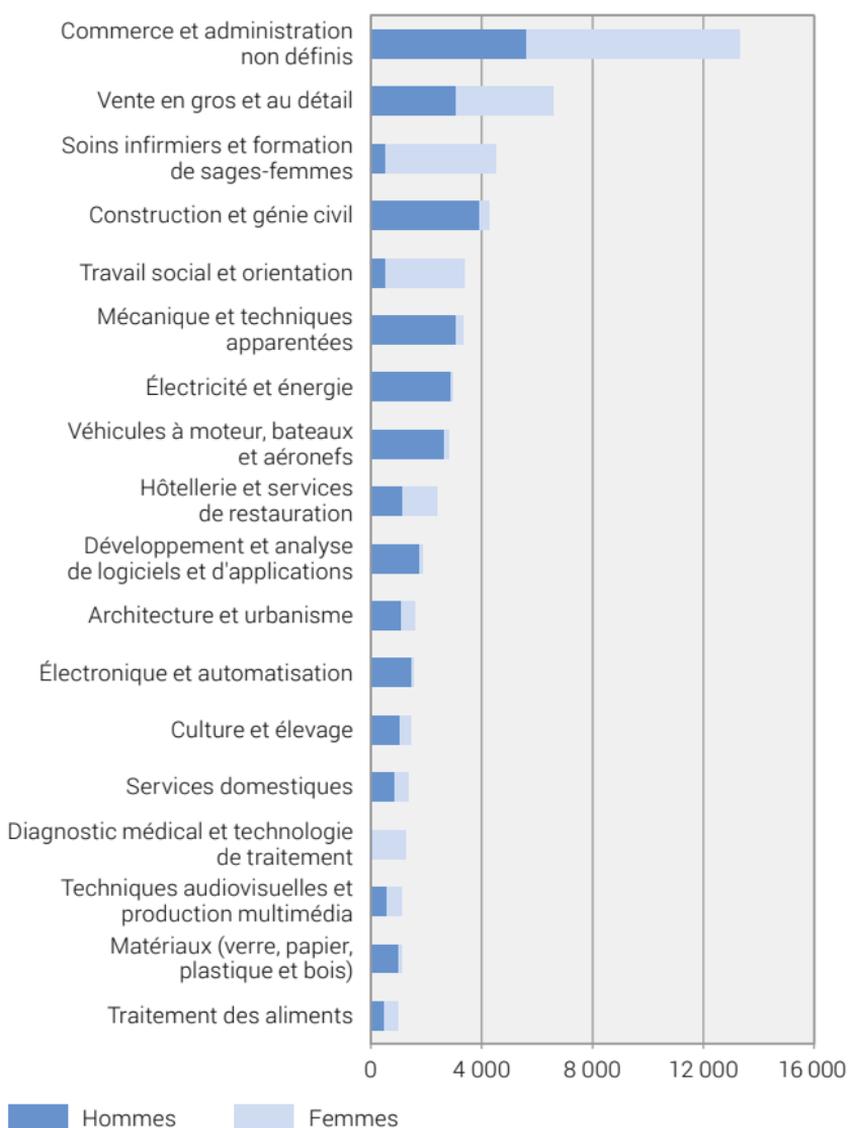
* Non indiqué car non applicable ou non pertinent dans ce contexte.

En termes de profil démographique, les porteurs de diplômes de la formation professionnelle initiale sont majoritairement des hommes (55,5%) et sont à 82,1% d'origine suisse. Les diplômes de la formation professionnelle initiale s'obtiennent en moyenne à 22 ans.

Près de 90% des CFC sont délivrés dans l'un des domaines illustrés dans le graphique G1. Viennent en tête les domaines *Commerce et administration* (22%), *Vente en gros et au détail* (11%) et *Soins infirmiers et formation de sages-femmes* (7%). Alors que les professions commerciales présentent généralement une répartition hommes – femmes

Certificats fédéraux de capacité selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2019

G1



plus ou moins équilibrée, d'autres professions sont clairement dominées par un genre (par exemple: *Soins infirmiers et formation de sages-femmes* ou *Travail social et orientation* par les femmes, *Construction et génie civil* ou *Mécanique et techniques apparentées* par les hommes).

Au niveau des AFP, 24% des attestations sont obtenues dans la *Vente en gros et au détail*. Suivent les domaines liés à la *Santé et protection sociale* (16%) ainsi qu'à la *Construction et génie civil* (10%). Les autres domaines de formation comptent chacun pour moins de 7% des diplômes délivrés. En termes de répartition entre les sexes, les titulaires d'une AFP des domaines de la *Vente en gros et au détail* ainsi que de la *Santé et protection sociale* sont avant tout des femmes alors que les AFP des domaines liés à la *Construction et génie civil* sont principalement détenues par des hommes.

Degré secondaire II: Formations générales

Les formations générales ne mènent en principe pas directement à une profession mais préparent aux études du degré de formation supérieur. Au total, 42 642 titres ont été délivrés dans ce domaine en 2019.

Il s'agit, principalement, de certificats de maturité gymnasiale (44% de tous les titres de formation générale) et de certificats de maturité professionnelle (34%)¹. Viennent ensuite les certificats des écoles de culture générale (10%) et les maturités spécialisées (7%). Les certificats de la passerelle maturité professionnelle/spécialisée – HEU et les baccalauréats internationaux complètent cette offre (1934 titres).

En termes de profil démographique, les porteurs de diplômes de formations générales sont en majorité des femmes (56,6%) et sont à 91,0% d'origine suisse. Les femmes sont particulièrement nombreuses à obtenir un certificat des écoles de culture générale ou une maturité spécialisée. Les diplômes de formation générale s'obtiennent en moyenne à 20 ans. Il existe cependant des différences entre les filières de formation. Ainsi, la maturité professionnelle (21 ans) et les certificats de la passerelle maturité professionnelle/spécialisée – HEU (22 ans) s'obtiennent en moyenne plus tardivement que les autres titres de la formation générale.

Diplômes des formations générales selon le type de formation, le sexe et l'origine, en 2019 T4

	Total	% Femmes	% Étrangers
Formations générales	42 642	56,6%	9,0%
Maturités gymnasiales	18 873	57,0%	7,8%
Maturités professionnelles	14 524	46,9%	7,9%
Maturités spécialisées	3 077	78,3%	9,5%
Certificats de la Passerelle maturité professionnelle / spécialisée – HEU	1 259	51,3%	6,9%
Baccalauréats internationaux	675	50,1%	*
Certificats des écoles de culture générale	4 234	74,8%	14,2%

* Non indiqué car non applicable ou non pertinent dans ce contexte.

Source: OFS – SBA

© OFS 2020

¹ La maturité professionnelle correspond à une double qualification du fait que ses titulaires doivent déjà avoir un CFC en poche.

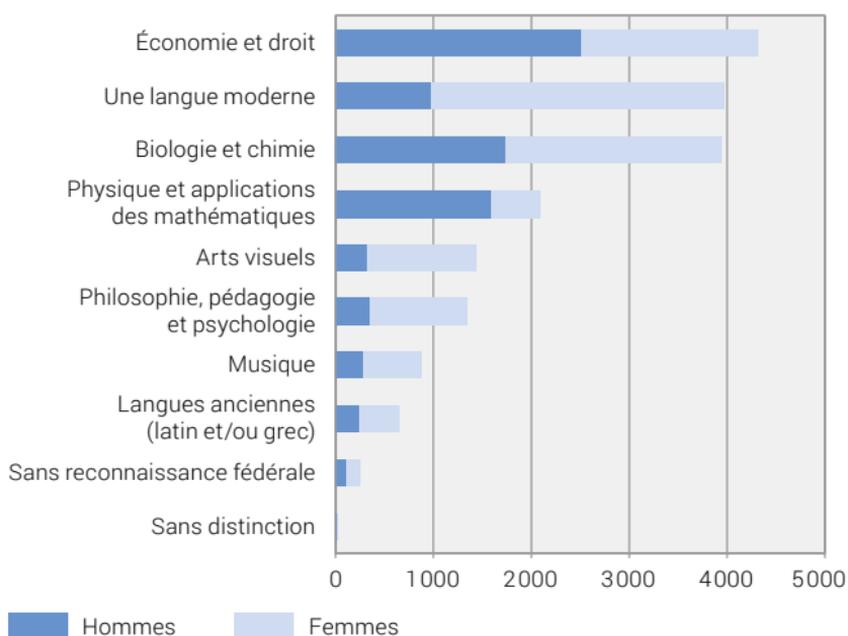
Degré secondaire II: Maturité gymnasiale

Le 99% des certificats de maturité gymnasiale font l'objet d'une reconnaissance officielle par la Confédération (Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale ORM) et les cantons (Règlement de reconnaissance de maturité RRM). Le 1% restant est reconnu uniquement au niveau cantonal. La maturité gymnasiale donne accès aux hautes écoles universitaires, aux hautes écoles pédagogiques et, moyennant un stage pratique, aux hautes écoles spécialisées. L'accès aux hautes écoles est plus limité pour les porteurs de maturités reconnues uniquement au plan cantonal.

En 2019, 18 873 certificats de maturité gymnasiales ont été délivrés. Les trois options spécifiques les plus représentées sont: *Économie et droit* (23%), *Une langue moderne* (21%) et *Biologie et chimie* (21%). La majorité des titulaires de maturité gymnasiale sont des femmes (57% en moyenne) sauf dans les options spécifiques *Physique et application des mathématiques* et *Économie et droit* où elles ne forment que le 24% resp. le 42% des effectifs.

Certificats de maturité gymnasiale selon l'option spécifique et le sexe, en 2019

G 2



Source: OFS – SBA

© OFS 2020

Degré secondaire II: Maturité professionnelle

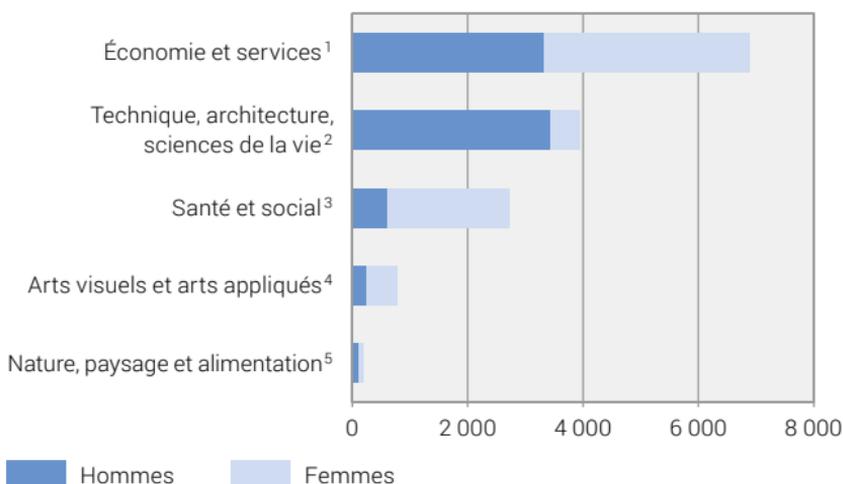
La maturité professionnelle, créée au début des années 1990, ouvre principalement les portes des hautes écoles spécialisées. Elle correspond à un double titre du fait que ses titulaires doivent déjà avoir un CFC en poche.

La maturité professionnelle peut se préparer soit pendant la formation professionnelle initiale (MP1) soit après (MP2). La part des personnes ayant obtenu leur maturité professionnelle en suivant le modèle MP2 n'a cessé d'augmenter ces dernières années (de 29% en 2000 à 51% en 2019).

En 2019, 14 524 certificats de maturité professionnelle ont été délivrés, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente (+2,1%). Le graphique G3 présente les orientations selon les nouvelles désignations introduites suite à la réorganisation des maturités professionnelles (Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale OMPr de 2009). L'orientation *Économie et services* est celle dans laquelle les diplômes sont le plus souvent décernés (47%). Viennent ensuite les orientations *Technique, architecture, sciences de la vie* (27%) et *Santé-social* (19%). Les femmes sont particulièrement bien représentées parmi les titulaires d'un certificat des orientations

Certificats de maturité professionnelle selon l'orientation¹ et le sexe, en 2019

G3



¹ y compris orientation commerciale selon OMPr 1998

² y compris orientation technique selon OMPr 1998

³ y compris orientation santé-social selon OMPr 1998

⁴ y compris orientation artistique selon OMPr 1998

⁵ y compris orientation sciences naturelles selon OMPr 1998

Santé-social ainsi qu'*Arts visuels et arts appliqués* alors que les certificats des orientations *Technique, architecture, sciences de la vie* ainsi que *Nature, paysage et alimentation* sont avant tout détenus par des hommes. L'équilibre entre les sexes est plus ou moins réalisé parmi les porteurs d'une maturité professionnelle en *Économie et services*.

Degré secondaire II: Certificat de culture générale et maturité spécialisée

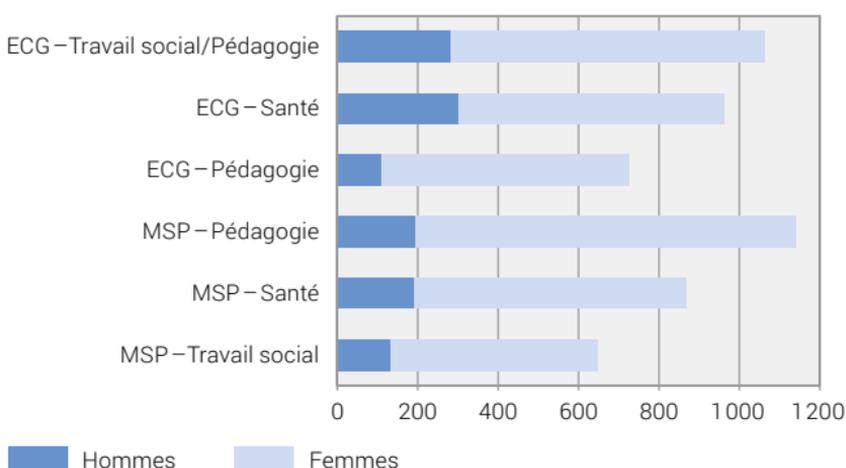
Les écoles de culture générale, dont l'instance de reconnaissance est la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP), dispensent une formation générale tout en introduisant les élèves à un domaine professionnel. Le certificat de culture générale s'obtient au bout de trois ans et, moyennant un stage pratique, permet d'accéder à une école supérieure. Depuis 2006, un an d'étude supplémentaire permet d'acquérir la maturité spécialisée. Cette dernière conduit aux hautes écoles spécialisées et aux hautes écoles pédagogiques après l'accomplissement d'un stage pratique.

En 2019, 4234 certificats de culture générale et 3077 certificats de maturité spécialisée ont été délivrés, soit, par rapport à l'année précédente, une quasi stagnation dans le premier cas (+0,1%) et une augmentation de 8% dans le deuxième.

Près de deux-tiers des certificats de culture générale sont délivrés dans l'une des orientations suivantes: *Travail social/pédagogie* (25%), *Santé* (23%) et *Pédagogie* (17%). Quant aux maturités spécialisées, elles sont principalement délivrées dans les orientations *Pédagogie* (37%), *Santé* (28%) et *Travail social* (21%). À noter que les porteurs de ces deux types de diplôme sont, à 76%, des femmes.

Certificats de culture générale (ECG) et maturités spécialisées (MSP) selon les orientations les plus représentées et le sexe, en 2019

G 4



Source: OFS – SBA

© OFS 2020

Degré tertiaire: Généralités

Deux types d'institutions décernent les titres de degré tertiaire: les institutions de la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles. L'accès à une formation tertiaire dans une haute école exige l'obtention d'une maturité. Ces écoles n'acceptent que de manière restrictive les personnes qui en sont démunies. L'accès à une formation professionnelle supérieure n'est ouvert qu'aux personnes ayant achevé avec succès une formation du secondaire II correspondant aux conditions d'admission. Dans certains cas, une expérience professionnelle est aussi requise.

En 2019, près de 90 300 titres ont été délivrés au degré tertiaire. Les deux-tiers proviennent des hautes écoles, le tiers restant de la formation professionnelle supérieure. Le doublement des titres délivrés dans les hautes écoles depuis 2005 est dû à la réorganisation des études dans le degré tertiaire¹.

Diplômes du degré tertiaire, de 2005 à 2019

T5

	2005	2010	2015	2019
Formation professionnelle supérieure				
Diplômes des écoles supérieures ES	3 905	7 337	8 451	9 732
Diplômes fédéraux	2 556	3 167	2 707	2 876
Brevets fédéraux	12 251	13 137	14 835	14 717
Diplômes des autres formations professionnelles supérieures	9 194	3 148	460	322
Diplômes postgrades ES + non ES	1 087	1 417	1 414	1 529
Hautes écoles				
Diplômes d'une haute école spécialisée/pédagogique	7 889	2 024	1 048	1 074
Diplômes de bachelor d'une haute école spécialisée/pédagogique	684	10 565	15 897	17 481
Diplômes de master d'une haute école spécialisée/pédagogique	–	2 081	3 831	4 807
Licences/diplômes universitaires	9 187	3 326	495	101
Diplômes de bachelor universitaires	2 926	11 536	14 292	14 771
Diplômes de master universitaires	1 290	7 961	13 440	14 365
Diplômes de formation continue d'une haute école spécialisée/pédagogique	2 453	2 725	2 569	2 551
Diplômes de formation continue, approfondie et spécialisée universitaires	1 692	1 767	1 677	1 644
Doctorats	3 100	3 593	3 853	4 307

Sources: OFS – SBA, SHIS-studex

© OFS 2020

¹ Transfert vers le tertiaire de formations qui se déroulaient auparavant au secondaire II, application des directives de la Déclaration de Bologne dans les hautes écoles.

Degré tertiaire: Formation professionnelle supérieure

Les formations professionnelles supérieures permettent aux personnes remplissant les conditions d'accès d'approfondir ou d'élargir leurs connaissances. Les programmes sont fortement axés sur la pratique et préparent à l'exercice de fonctions techniques et dirigeantes. Les titres reconnus de la formation professionnelle supérieure ainsi que les filières de formation (écoles supérieures uniquement) sont réglementés au plan fédéral par la LFPr.

En 2019, les brevets fédéraux constituent près de la moitié des 29 176 titres délivrés dans la formation professionnelle supérieure. Viennent ensuite, avec 38%, les diplômes et postgrades des écoles supérieures, les diplômes fédéraux (10%) ainsi que les diplômes et postgrades des formations non réglementées par la LFPr (1%). Le nombre de titres délivrés dans ce dernier domaine a fortement diminué depuis 2005 (-96%), ce qui s'explique par le fait qu'un grand nombre de formation, surtout dans les domaines de la santé et du social, sont désormais reconnues par la LFPr.

En termes de profil démographique, les porteurs de diplômes de la formation professionnelle supérieure sont en majorité des hommes (56,9%) et sont à 90% d'origine suisse. Les diplômes de la formation professionnelle supérieure s'obtiennent en moyenne à 32 ans.

Diplômes de la formation professionnelle supérieure selon le type de formation, le sexe et l'origine, en 2019

T6

	Total	% Femmes	% Étrangers
Formation professionnelle supérieure	29 176	43,1%	10,0%
Réglementé par la LFPr			
Diplômes des écoles supérieures ES	9 732	49,0%	9,9%
Diplômes fédéraux	2 876	33,0%	8,1%
Brevets fédéraux	14 717	40,4%	10,0%
Diplômes postgrades ES	1 485	42,5%	15,3%
Non réglementé par la LFPr			
Diplômes des autres formations professionnelles supérieures	322	73,0%	*
Diplômes postgrades	44	93,2%	9,1%

* Non indiqué car non applicable ou non pertinent dans ce contexte.

Degré tertiaire: Écoles supérieures

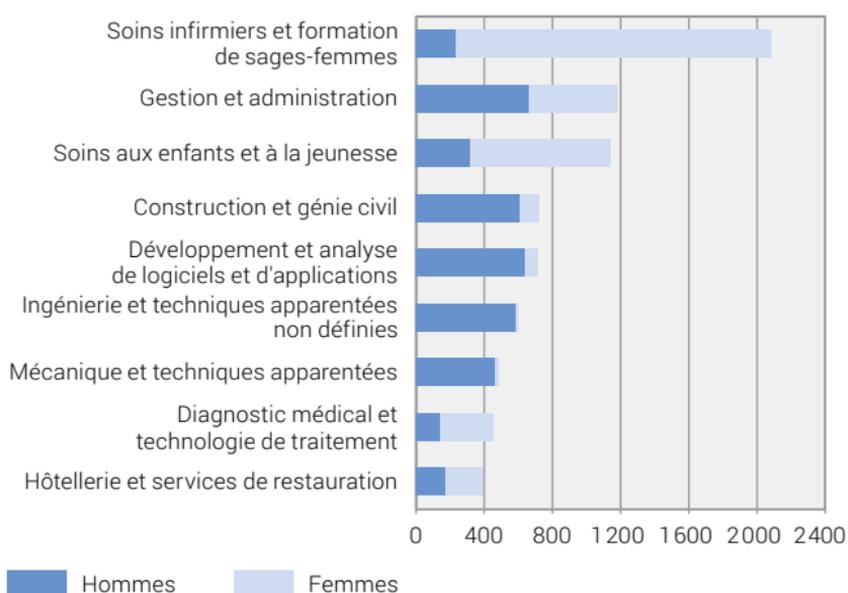
Les écoles supérieures proposent des formations institutionnelles durant au moins trois ans lorsqu'elles sont suivies en cours d'emploi et au moins deux ans lorsqu'elles se font à plein temps. Les filières de formation sont reconnues au niveau fédéral par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). La réussite d'une formation dans une école supérieure débouche sur l'obtention d'un diplôme portant la mention «ES».

En 2019, quelque 9732 diplômes et 1485 diplômes postgrades ont été délivrés, soit, pour les diplômes, une progression de 7% par rapport à l'année précédente et, pour les postgrades, une diminution de 2%. Le nombre de diplômes a plus que doublé durant la dernière décennie, notamment en raison de la reconnaissance par le SEFRI des filières de la santé dès 2005.

Près de 80% des diplômes ont été obtenus dans l'un des domaines mentionnés dans le graphique G5. Leur nombre est le plus élevé dans les *Soins infirmiers et formation de sages-femmes* (21%) suivi des domaines *Gestion et administration* (12%) et *Soins aux enfants et à la jeunesse* (12%). Les filières de la santé ou des soins comptent une forte majorité de femmes. C'est le contraire dans les filières liées au *Développement et à l'analyse de logiciels et applications*, à la *Construction et génie civil* ainsi qu'à la *Mécanique et techniques apparentées*.

Diplômes des écoles supérieures selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2019

G5



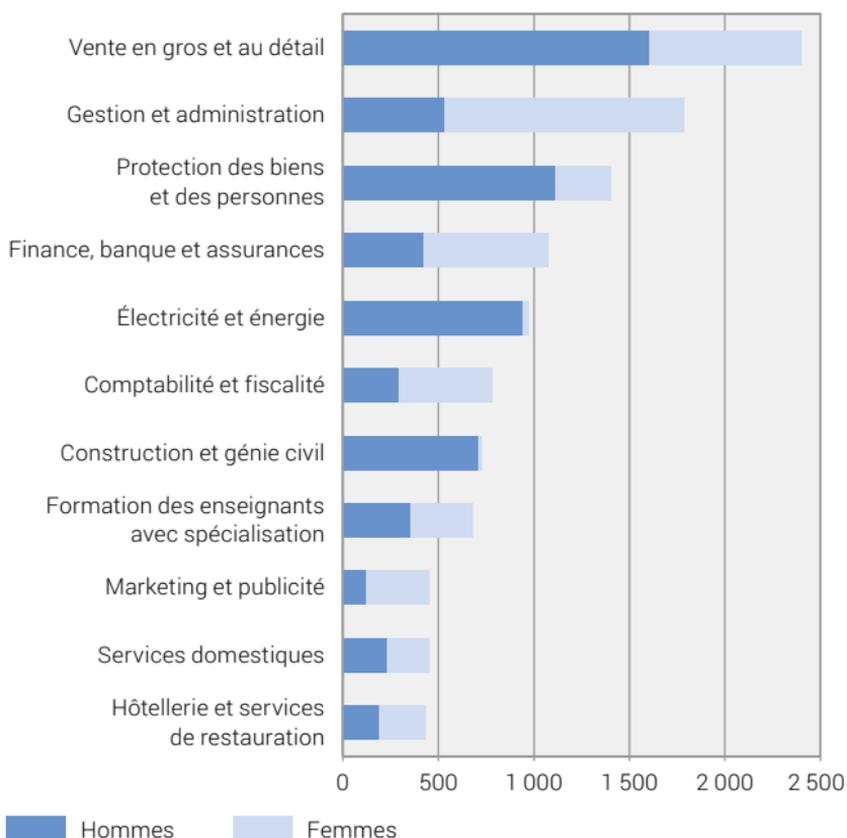
Degré tertiaire: Brevets et diplômes fédéraux

Le brevet fédéral correspond à une première spécialisation et à un approfondissement des connaissances après la formation professionnelle initiale. Il s'obtient après la réussite d'un examen professionnel fédéral (EP). Le diplôme fédéral, délivré après la réussite d'un examen professionnel fédéral supérieur (EPS), permet aux professionnels d'acquérir la qualification d'expert et de se préparer à assumer des fonctions dirigeantes au sein d'une entreprise. Moyennant qu'un EPS existe dans le même domaine de formation, le brevet fédéral constitue généralement un préalable au diplôme fédéral. Les deux titres sont reconnus et protégés au plan fédéral.

En 2019, 14 717 brevets fédéraux ont été octroyés, soit une stagnation par rapport à l'année précédente (+ 1,0%). Depuis 2005, le nombre des brevets fédéraux s'est accru de 20%. Quant aux diplômes fédéraux, 2876 unités ont été délivrées en 2019, soit une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente. Le nombre de diplômes fédéraux n'a cependant pratiquement pas évolué depuis plusieurs années.

Brevets fédéraux selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2019

G 6



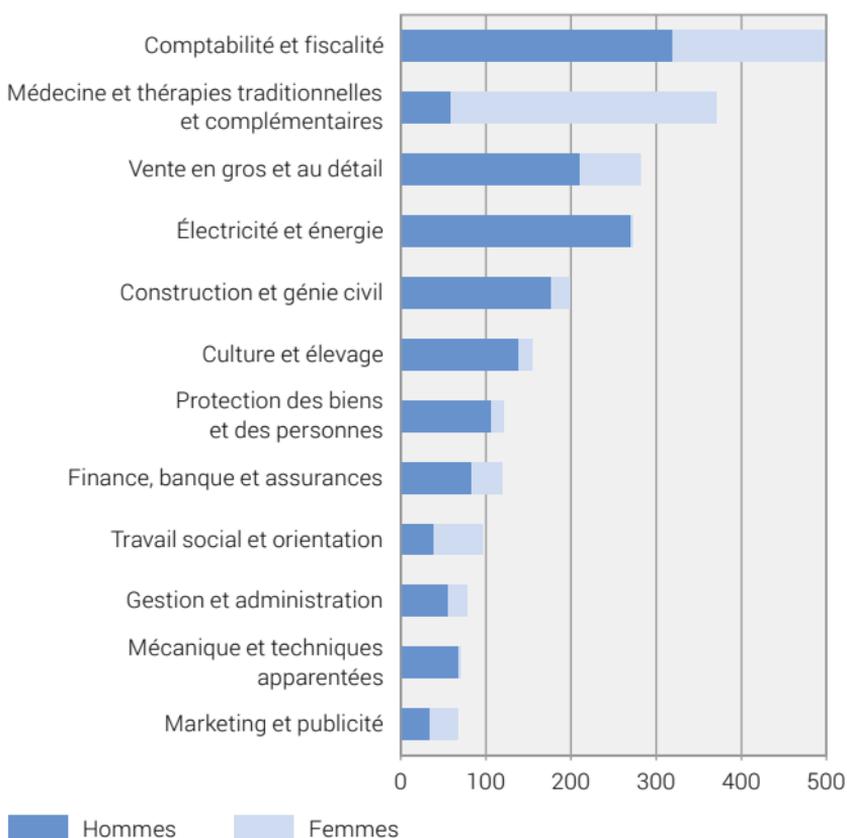
Près de 80% des brevets fédéraux sont délivrés en 2019 dans l'un des domaines de formation listés dans le graphique G6 avec, en tête, les domaines *Vente en gros et au détail* (16%), *Gestion et administration* (12%) et *Protection des biens et des personnes* (10%).

Quant aux diplômes fédéraux, 80% d'entre eux sont issus de l'un des domaines illustrés dans le graphique G7. Le domaine *Comptabilité et fiscalité* (17%) occupe le premier rang suivi de *Médecine et thérapies traditionnelles et complémentaires* (13%) et la *Vente en gros et au détail* (10%).

Alors que certains domaines de formation montrent une répartition hommes-femmes plus ou moins égale (par exemple: *Comptabilité et fiscalité* ou *Gestion et administration*), d'autres sont plus clairement dominés par un genre (par exemple: *Marketing et publicité* ou *Diagnostic médical et technologie de traitement* par les femmes, *Électricité et énergie* ou *Construction et génie civil* par les hommes). À noter que les femmes sont plus présentes parmi les détenteurs de brevets fédéraux (40%) que parmi ceux de diplômes fédéraux (33%).

Diplômes fédéraux selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2019

G7

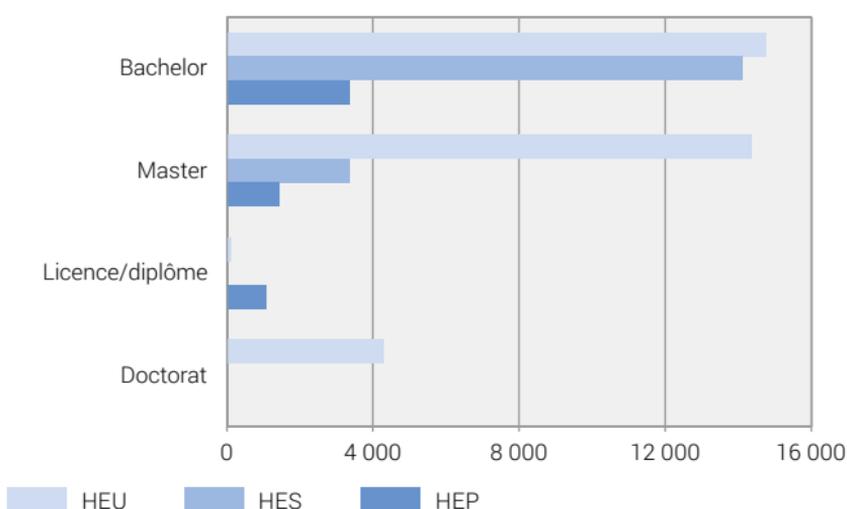


Degré tertiaire: Hautes écoles

Les principaux diplômes délivrés par les hautes écoles sont le bachelors et le master. L'obtention d'un bachelors requiert 180 crédits ECTS soit 3 ans d'études à plein temps. Le master s'acquiert après avoir récolté 90 à 120 crédits ECTS (180 crédits en médecine). Suite à la réforme de Bologne, le bachelors et le master ont progressivement et respectivement remplacé le diplôme des hautes écoles spécialisées (HES) et la licence/diplôme des hautes écoles universitaires (HEU). Les HEU décernent aussi des bachelors, mais il s'agit généralement d'un premier diplôme car la quasi-totalité des étudiants poursuit les études jusqu'au master (83% dans les 2 ans, 15% dans les HES¹). L'offre de filières d'études pour l'obtention d'un master HES est moins fournie que pour le bachelors, mais elle se développe au fil des ans. Dans les hautes écoles pédagogiques (HEP), le type de diplôme final dépend du degré auquel se destine le futur enseignant. Le diplôme HEP est un titre fréquemment délivré aux étudiants (plus de 1000 diplômes en 2019), contrairement au diplôme HES (aucun depuis 2015) ou à la licence/diplôme HEU (environ 100 remis essentiellement par l'Université de Genève pour l'enseignement du préscolaire et primaire).

Nombre de diplômes selon le niveau d'examen et le type de hautes écoles (sans la formation continue), en 2019

G8



Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2020

¹ Projet LABB, OFS, Neuchâtel

Les trois types de hautes écoles offrent également différentes formations continues sanctionnées par divers diplômes selon la durée de formation². Enfin, les HEU ont la spécificité d'être les seules à décerner des doctorats. Le graphique G 8 donne une vue d'ensemble des titres remis en 2019 selon le niveau d'examen et le type de hautes écoles.

² Dans le cadre du SIUS, sont relevées uniquement les formations continues avec un minimum de 60 ECTS (MAS).

Degré tertiaire: Hautes écoles universitaires

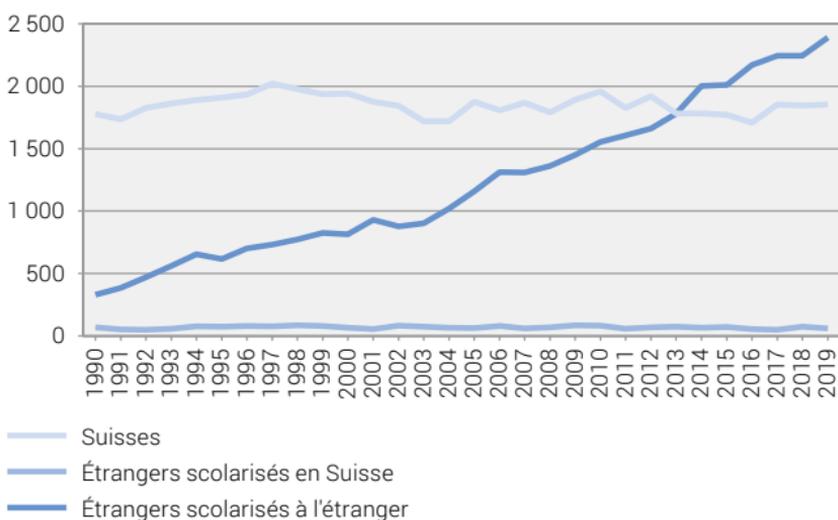
En 2019, les HEU ont délivré 14 771 bachelors, 14 365 masters, 4307 doctorats et plus de 1600 diplômes de formation continue ou d'études spécialisées et approfondies. Bien que la transition vers la structure de Bologne soit achevée, les HEU ont remis près de 100 licences/diplômes dont à peine 5% à des étudiants terminant leur cursus selon l'ancien règlement. Le reste a été remis par l'Université de Genève aux personnes immatriculées dans la formation des enseignants du préscolaire et primaire.

En 2019, près du tiers des bachelors et le quart des masters ont été décernés à des étudiants suivant une formation en *Sciences humaines et sociales*. Au niveau du doctorat, c'est en *Sciences naturelles et exactes* qu'on dénombre le plus de titres délivrés (33% des doctorats).

La part des diplômes remis à des femmes fluctue selon les différents niveaux d'examen. Elle est inférieure à celle des hommes au doctorat (46%), mais supérieure au bachelor (53%) et quasiment égale au master (51%). La part des diplômes obtenus par des étudiants étrangers est largement plus élevée au doctorat (57% en 2019) qu'au bachelor (18%) ou qu'au master (30%). Comme le montre le graphique G9, l'importance et l'augmentation de cette part est étroitement liée à la hausse des doctorats remis à des étrangers scolarisés à l'étranger avant le début des études venus spécifiquement en Suisse pour obtenir leur doctorat.

Évolution du nombre de doctorats selon la nationalité (catégorie) et le lieu de scolarisation des étudiants avant le début des études

G9



Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées

Dans les HES, le bachelor s'est substitué au diplôme. En 2019, 14 118 bachelors y ont été décernés, alors qu'aucun diplôme n'a été distribué. Plus de la moitié des bachelors ont été délivrés à des étudiants en *Économie et services* (32%) et en *Technique et IT* (19%). L'offre de filières d'études pour l'obtention d'un master est moins fournie et moins généralisée que pour le bachelor. Plus de 40% des 3353 masters remis en 2019 l'ont été dans des domaines artistiques. Les HES ont encore remis 2463 diplômes de formation continue, dont près des deux tiers dans le domaine *Économie et services*.

La part des diplômes délivrés aux femmes (49% au bachelor comme au master) varie fortement selon le domaine d'études considéré. En 2019, seuls 10% des bachelors et 6% des masters en *Technique et IT* ont été décernés à des femmes, alors que celles-ci obtenaient 86% des bachelors et 87% des masters en *Santé*. 15% des bachelors sont remis à des étudiants étrangers. Cette proportion est beaucoup plus importante au niveau master (40%), ce qui s'explique en grande partie par le nombre élevé d'étudiants étrangers venus en Suisse pour obtenir un master dans le domaine musical.

Part des bachelors et des masters délivrés à des femmes et à des étrangers selon le domaine d'études, en 2019

T 7

	Bachelor		Master	
	% Femmes	% Étrangers	% Femmes	% Étrangers
Total	49,0	14,8	49,0	39,6
Architecture, construction et planification	30,5	17,4	35,4	25,7
Technique et IT	10,4	12,0	5,8	16,6
Chimie et sciences de la vie	41,0	14,8	43,3	28,9
Agriculture et économie forestière	42,3	6,0	0,0	0,0
Économie et services	46,8	15,0	44,3	28,6
Design	65,8	21,0	61,3	55,9
Sport	15,4	2,6	42,9	14,3
Musique, arts de la scène et autres arts	57,1	34,5	52,1	61,9
Linguistique appliquée	81,4	9,3	69,4	5,6
Travail social	78,2	8,9	80,4	16,8
Psychologie appliquée	75,6	10,4	78,2	7,9
Santé	85,2	13,3	86,6	15,4

Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2020

Degré tertiaire: Hautes écoles pédagogiques

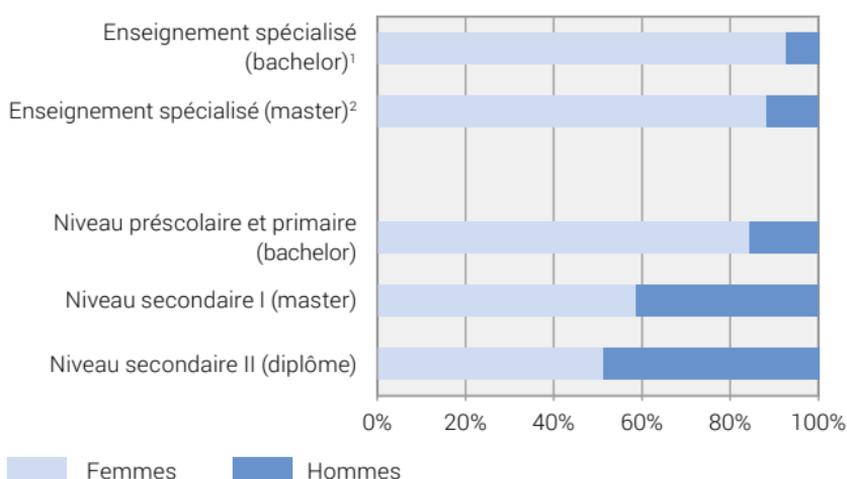
Les HEP ont été créées au début des années 2000 avec l'objectif d'harmoniser les formations des futurs enseignants sur le plan national. Les diplômes sont donc reconnus sur l'ensemble du territoire suisse, ce qui favorise la mobilité des enseignants. Dans les HEP, le type d'examen final dépend de la branche étudiée. Ainsi, 82% des 3363 bachelors décernés en 2019 l'ont été à des futurs enseignants au *niveau préscolaire et primaire*. Les HEP ont également remis 1454 masters essentiellement en *Formation des enseignants du niveau secondaire I* (876, soit 60% de la totalité des masters HEP) et en *Pédagogie curative* (535, 37%). Les diplômes HEP sont quant à eux délivrés aux futurs enseignants du *niveau secondaire II*.

81% des bachelors, 71% des masters et 51% des diplômes HEP sont remis à des femmes. La représentation féminine est supérieure à celle des hommes dans toutes les branches d'études, mais son importance varie selon les filières. De manière générale et mise à part la formation des enseignants spécialisés, plus le niveau d'études auquel se destine le futur enseignant est élevé, moins la part des femmes est grande (graphique G 10).

La part des titres remis à des étudiants étrangers se situe entre 7% et 10% selon le niveau d'examen considéré.

Part des titres remis aux hommes et aux femmes selon la branche d'études, en 2019

G 10



¹ Logopédie et Psychomotricité

² autres formations spécialisées

Sources

Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

La statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) renseigne sur toutes les personnes suivant une formation menant au certificat fédéral de capacité (CFC) ou à l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Sont relevées toutes les personnes suivant une formation professionnelle initiale, principalement celles liées par un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice (resp. avec une école des métiers ou une école de commerce pour les formations à plein temps), et inscrites dans une école professionnelle. Sont également relevées toutes les personnes effectuant, sans contrat d'apprentissage, une procédure de qualification ou de validation.

Statistique des diplômes (SBA)

La statistique des diplômes (SBA) dénombre chaque année les certificats des écoles de formation générale du degré secondaire II ainsi que les brevets, diplômes et diplômes postgrades du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure). Les examens de la formation professionnelle initiale sont recensés séparément (voir SBG-SFPI).

Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)

La banque de données des étudiants et diplômes du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identificateur personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études). La banque de données sert de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'OFS. Depuis l'année scolaire 2012/13, le NAVS13 est relevé en complément pour chaque personne permettant des analyses longitudinales sur l'ensemble des niveaux de formation.

Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFC	Certificat fédéral de capacité
ECG	École de culture générale
EP	Examen professionnel fédéral
EPF	Ecoles polytechniques fédérales
EPS	Examen professionnel fédéral supérieur
ES	Ecoles supérieures
HEP	Hautes écoles pédagogiques
HES	Hautes écoles spécialisées
HEU	Hautes écoles universitaires (EPF incluses)
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
MSP	Maturité spécialisée
OFS	Office fédéral de la statistique
OMPr	Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale
ORM	Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale
RRM	Règlement de reconnaissance de maturité
SBA	Statistique des diplômés
SBG-SFPI	Statistique de la formation professionnelle initiale
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SHIS-studex	Étudiants et examens finals des hautes écoles
SIUS	Système d'information universitaire suisse

L'OFS édite régulièrement des publications et des études thématiques sur ce sujet. Nous vous invitons à consulter notre site Internet: **www.education-stat.admin.ch**

Renseignements

Degré secondaire II, formation professionnelle supérieure:

lernstat@bfs.admin.ch

Hautes écoles: sius@bfs.admin.ch

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

1634-2000

La statistique
compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch